

Tarifs du terre-plein pour tout séjour à terre supérieur à 7 jours :

En raison du nombre réduit d'emplacement à terre, la réservation d'un séjour à terre doit être validée par la capitainerie (dans la limite des places disponibles).

Pour les contrats « PASSEPORT MORBIHAN » et « MENSUEL ESCALES MORBIHAN » :

- Réduction de 30 % sur le séjour à terre du 01/01 au 01/07
- Gratuité du séjour terre-plein du 01/09 au 31/12

Pour bénéficier de ces avantages, la demande de séjour à terre doit parvenir à la capitainerie au plus tard 1 mois avant la mise à terre du bateau et être validée par les services du port.

(Documents disponibles sur le site internet du port ou en capitainerie)

(1) En dehors de tout contrat, le tarif appliqué sera celui de l'emplacement à la journée.

CAT	LONGUEUR HORS-TOUT	LARGEUR HORS-TOUT	SURFACES HORS-TOUT	TARIFS MOIS	TARIFS MOIS	TARIFS JOUR
				Septembre à Mars	Avril à Août	(1)
A	5.99	2.30	13.78	95	122	7
B	6.49	2.45	15.90	106	134	8
C	6.99	2.60	18.17	117	147	9
D	7.49	2.70	20.22	129	160	10
E	7.99	2.80	22.37	140	173	12
F	8.49	2.95	25.02	153	192	13
G	8.99	3.10	27.87	165	205	14
H	9.49	3.25	30.84	178	224	14
I	9.99	3.40	33.97	191	237	15
J	10.49	3.55	37.24	205	256	16
K	10.99	3.70	40.66	218	275	17
L	11.49	3.85	44.24	233	288	18
M	11.99	4.00	47.96	247	307	19
N	12.99	4.30	55.86	262	326	21
O	13.99	4.60	64.35	292	365	23
P	15.99	4.90	78.35	324	403	26
Q	17.99	5.20	93.55	393	493	31